

COMMUNIQUE DE PRESSE

Grenoble, le 5 juillet 2024

Crues du Vénéon

Point de situation du 5 juillet 19h30

A la suite des événements climatiques qui ont durement touché la vallée du Vénéon, le Président du Département et le Préfet de l'Isère se sont réunis avec les maires de la vallée cet après-midi pour faire un point de situation sur les modalités de circulation dans la vallée. Par la route, la vallée du Vénéon n'est desservie que par la RD530. Or, cette route départementale a vu d'importantes sections de chaussée emportées, sur plusieurs dizaines, voire centaines de mètres, par la crue historique du Vénéon dans la nuit du 20 au 21 juin dernier. Depuis, les services du Département consolident depuis le premier jour, une piste provisoire avec un balisage de sécurité en lieu et place des sections fortement endommagées afin de désenclaver les villages de Venosc et Saint-Christophe-en-Oisans et tous leurs hameaux.

Accompagnement des socio-professionnels

Associant la communauté de commune de l'Oisans et les services de l'État (DDFIP/DETS), des permanences organisées en mairie de Bourg d'Oisans ont pour vocation de répondre aux situations individuelles, d'orienter et de guider les professionnels de la zone sinistrée dans leurs interactions avec les services de l'État. Ainsi, 12 professionnels ont pu être reçus ce matin. Les prochaines permanences sont déjà programmées pour les prochaines semaines.

Etat des axes routiers

Cette piste provisoire, même si elle a été revêtue à certains endroits, reste extrêmement sensible aux aléas climatiques et aux crues, même faibles, du Vénéon. Afin de pouvoir reconstruire au plus vite une plateforme routière stable, sécuriser le mur aval qui connaît de forts désordres sur la partie située au-dessus des Ougiers, et permettre, ainsi, un accès routier plus sécurisé à toute la vallée, des travaux d'ampleur, impliquant la circulation d'engins de chantier lourds, doivent se poursuivre sans trop d'interruptions. D'autres travaux portés par les collectivités locales et opérateurs se déroulent également dans la vallée.

C'est pourquoi le Département, en responsabilité et en concertation étroite avec la préfecture, ne rouvrira pas la RD530 aux personnes extérieures à la vallée du Vénéon. Seules seront habilitées à circuler les secours, les riverains et les entreprises (qui travaillent sur le chantier ou qui alimentent les villages en amont).

Pour ces usagers prioritaires, les services du Département mettent tout en œuvre pour maintenir ouverte la piste de secours, malgré les aléas, sur des créneaux horaires le matin, le midi et le soir, qui leur seront communiqués. La gendarmerie nationale veillera aux règles de gestion mises en place.

En parallèle, le diagnostic des ouvrages d'art a été réalisé et les études ont déjà été engagées pour permettre la reconstruction de la plateforme définitive, qui seule permettra un retour à la normale, au niveau des différentes zones endommagées. Les chantiers devraient durer 4 mois minimum, sous réserve des autorisations administratives et des aléas climatiques.

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-comcommunication@isere.gouv.fr



[@Prefet38](https://www.instagram.com/Prefet38) [prefet38](https://www.facebook.com/prefet38) [f](https://www.linkedin.com/company/prefet38)



[Prefet38](https://www.linkedin.com/company/prefet38) [Préfecture de l'Isère](https://www.prefecture-isere.fr)

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr